

Traduction de courtoisie du document de l'équipe d'assistance technique " inter-agence " des Nations Unies

Aperçu - Liste des sous-domaines avec des objectifs et cibles existants

1. Éradication de la pauvreté

- L'accès aux actifs immobiliers et aux biens de production, aux finances et aux marchés pour l'ensemble des femmes et des hommes.
- L'éradication de la pauvreté absolue
- Fournir une protection sociale afin de réduire la vulnérabilité des pauvres, y compris les enfants, les jeunes, les chômeurs, les personnes handicapées, les peuples autochtones, les communautés locales et les personnes âgées

2. Sécurité alimentaire et nutrition

- Stimuler la productivité agricole, à travers notamment une irrigation suffisante, les semences et les engrais, tout en luttant parallèlement contre la dégradation des terres et contre la désertification
- L'élimination de toutes formes de subventions agricoles néfastes
- Garantir l'accès toute l'année à des aliments adéquats, sains et nutritifs pour tous
- Améliorer l'accès pour tous, y compris les femmes, les communautés autochtones et locales et les petits exploitants, aux services de crédit et autres services financiers, à la propriété foncière et aux services de vulgarisation agricole
- La promotion de pratiques agricoles durables des communautés autochtones
- Le renforcement de la capacité d'adaptation des systèmes agricoles et de l'approvisionnement en denrées alimentaires au changement climatique

3. Santé et dynamique démographique

- L'accès aux services de santé sexuelle et reproductive
- Aborder les maladies non transmissibles
- L'élimination des morts évitables d'enfants et de mères
- Garantir l'accès toute l'année à des aliments abordables, adéquats, sains et nutritifs pour tous
- La prévention et le traitement des maladies transmissibles, y compris la malaria, le VIH/SIDA, la tuberculose et les maladies tropicales négligées.
- La promotion d'une alimentation et d'un mode de vie sain, en abordant les maladies non transmissibles et en s'attaquant aux causes des maladies liées à l'environnement telles que l'exposition aux polluants et substances nocifs.
- Le renforcement des systèmes de santé, la diffusion des connaissances en matière médicale et de santé publique et des technologies modernes.
- La couverture de santé universelle.

4. Éducation

- Atteindre des taux d'achèvement élevés à tous les niveaux du système éducatif

- Garantir un accès équitable à la scolarité à tous les niveaux en se concentrant tout particulièrement sur les plus marginalisés
- Garantir l'efficacité de l'apprentissage en termes de résultats à tous les niveaux et transmettre les connaissances et les compétences qui correspondent aux exigences du marché du travail, à travers notamment la formation professionnelle
- Accroître les chances d'éducation de la petite enfance selon les besoins
- Améliorer l'accès à l'éducation pour les personnes handicapées
- Intégrer le développement durable dans les programmes d'enseignement, y compris en prenant conscience de l'importance des différentes cultures pour faire progresser le développement durable
- L'alphabétisation universelle des adultes
- L'enseignement primaire universel pour les garçons et les filles, des progrès significatifs afin d'assurer que chaque enfant reçoive un enseignement secondaire et des opportunités d'apprentissage tout au long de leur vie

5. Egalité des genres et autonomisation des femmes

- Mettre fin à toutes les formes de discrimination envers les femmes de tout âge
- Mettre fin à la violence envers les filles et les femmes sous toutes ses formes
- Garantir l'égalité d'accès à l'éducation à tous les niveaux
- Garantir l'égalité des chances en matière d'emploi et un salaire égal à un travail égal
- Garantir la participation égale des femmes à la prise de décision
- L'accès égal aux biens et aux ressources
- Promouvoir des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes soutenues par des données ventilées par sexe
- La santé sexuelle et reproductive

6. Eau et assainissement

- Adopter l'utilisation d'eau douce à l'offre
- Éliminer la pollution et le déversement des matériaux toxiques dans les plans d'eaux et protéger les aquifères
- Améliorer la gouvernance efficace de l'eau, y compris en mettant en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau fondée sur les bassins versants et une coopération transfrontalière appropriée
- L'élargissement du traitement des eaux usées, du recyclage et de la réutilisation.
- L'amélioration de l'utilisation efficace des ressources en eau
- Protéger et restaurer les écosystèmes reliés par l'eau tels que les montagnes, les zones humides et les bassins versants
- Fournir une logistique et infrastructure adéquates, aussi bien construites que naturelles, pour une eau potable et des systèmes d'assainissement dans les zones rurales et urbaines, y compris l'acheminement et le stockage de l'eau douce dans les rivières, les lacs, les réservoirs, les canaux et les aquifères
- Réduire les risques et les conséquences des catastrophes causées par l'eau

Energie

- Améliorer les capacités de production, de commerce et de distribution d'énergie en ayant pour but de garantir l'accès pour tous à l'énergie d'ici 2030
- Garantir l'accès universel, pour les hommes et les femmes, aux services énergétiques modernes

7. Croissance économique

- Des systèmes de taxation et de réglementation favorables, y compris une amélioration de la conception et de l'administration des systèmes fiscaux
- La création d'emplois bien rémunérés et productifs
- Développer davantage un système commercial international, ouvert, prévisible, non discriminatoire et réglementé
- Encourager la transformation structurelle vers des secteurs et des activités à forte productivité
- Faciliter le transfert des technologies et la coopération technologique au niveau international
- Des améliorations en matière d'usage productif des ressources et de l'énergie des activités économiques
- La promotion d'un système commercial multilatéral réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable
- La promotion de la facilitation du commerce et l'accès préférentiel aux marchés pour les PMA.
- La modernisation technologique et accroissement de la valeur ajoutée

8. Industrialisation

- La création d'emplois décents dans le secteur industriel
- Encourager l'esprit d'entreprise et la création d'entreprises
- Renforcer les compétences techniques, d'ingénierie, en mathématiques et en sciences
- Garantir une marge d'action adéquate pour le développement industriel
- Garantir un accès aux marchés favorable pour les produits industriels et les produits transformés provenant des pays en voie de développement
- L'investissement dans une bonne infrastructure
- La promotion de nouvelles industries qui fournissent des biens et des produits aux consommateurs à faibles revenus ainsi que des produits et des services durables respectueux de l'environnement
- La réindustrialisation comme il convient
- Le renforcement des institutions qui soutiennent la production industrielle, la modernisation technologique et l'accroissement de la valeur ajoutée
- Le développement industriel durable fondé sur des procédés industriels sûrs qui utilisent efficacement l'énergie et les ressources et respectent l'environnement. Cela comprendra l'élimination progressive des produits chimiques nocifs, des déchets et de la pollution, minimiser l'utilisation des matières et maximiser leur récupération dans l'industrie en s'appuyant sur une coopération et un transfert de technologie afin de soutenir un tel développement

9. Infrastructure

- Accessibilité aux personnes handicapées
- Répondre aux besoins en infrastructures pour les échanges transfrontaliers et faire face à tous les défis qui y sont liés et auxquels sont confrontés les pays en voie de développement
- Tenir compte des conséquences environnementales et sociales sur l'infrastructure existante et prévue dans la perspective d'un cycle de vie

- La mise à disposition d'infrastructures pour permettre l'accès aux services énergétiques modernes, ainsi que la mise à disposition de moyens de transports et de communications fiables, tels que les liaisons routières et ferroviaires, les ports et la connectivité par les TIC
- La mise à disposition de soutien technique et financier pour assurer le fonctionnement et l'entretien de l'infrastructure

10. Emploi et travail décent pour tous

- Remédier au chômage des jeunes
- Des salaires décents qui soient alignés sur la productivité
- L'élimination de la discrimination fondée sur le sexe et de toutes autres formes de discrimination sur le marché du travail, y compris envers les personnes handicapées et les personnes âgées
- Encourager le passage du secteur informel au secteur formel dans le domaine de l'emploi
- Faciliter la participation des femmes au marché du travail
- Augmenter l'accès des jeunes, des femmes et d'autres groupes vulnérables au crédit
- La promotion du plein emploi à travers une politique macroéconomique
- Protéger les droits des travailleurs migrants conformément aux normes établies par l'OIT
- La sécurité sociale pour les retraités, les personnes handicapées et les personnes âgées.
- Le soutien des petites et moyennes entreprises
- La formation et la requalification des travailleurs déplacés

11. Promouvoir l'égalité

- Éliminer la stigmatisation et la discrimination envers les personnes vivant avec et affectées par le VIH
- Éliminer la discrimination des lois, politiques et pratiques
- La responsabilisation et l'insertion des groupes marginalisés, y compris les populations autochtones, les minorités, les migrants, les réfugiés, les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants et les jeunes
- Mettre fin aux décès d'enfants évitables
- Garantir l'égalité des chances économiques pour tous, y compris les groupes marginalisés
- Promouvoir une croissance du revenu par habitant particulièrement élevée au bas de l'échelle de distribution du revenu
- La réduction des inégalités entre groupes sociaux, y compris les inégalités économiques, sociales, politiques et environnementales
- Le renforcement des systèmes de protection sociale

12. Villes et autres établissements humains durables

- L'accès à des espaces et des services publics sûrs
- Le renforcement des capacités favorables à la planification urbaine
- Consolider la cohésion sociale et la sécurité personnelle et promouvoir l'accès des villes aux personnes handicapées

- Améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles, en leur fournissant, entre autres, un logement et des infrastructures adéquats et abordables ainsi que des services de base
- Améliorer la gestion des déchets et des eaux usées
- Permettre l'accès à des transports sûrs, abordables, accessibles et durables
- Améliorer la sécurité routière et la qualité de l'air urbain
- Renforcer les liens positifs, économiques et sociaux entre les villes, les zones périurbaines et rurales.
- Renforcer les capacités de récupération après des catastrophes naturelles

13. Consommation et production durables

- Toutes les subdivisions
- Améliorations en matière d'efficacité énergétique et de productivité des matières des pays développés et des pays en voie de développement en appliquant des niveaux d'ambition différents mais qui convergent progressivement
- La prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation des déchets
- La réduction du gaspillage au niveau de la production et de la consommation alimentaires
- La bonne gestion des produits chimiques et des matériaux dangereux conformément aux cadres convenus

14. Climat

- Renforcer la capacité de résistance et d'adaptation dans tous les pays
- Permettre des moyens de mise en œuvre efficaces
- Réaffirmer et consolider les engagements internationaux, tels que celui de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale en réduisant équitablement les émissions de gaz à effet de serre

15. Ressources marines, océans et mers

- Combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et les pratiques de pêche destructrices
- Des moyens de mise en œuvre appropriés
- L'élimination des subventions néfastes
- Garantir la pleine mise en œuvre des régimes régionaux et internationaux régissant les océans et les mers et l'établissement de zones marines protégées
- Stopper la destruction de l'habitat marin, y compris l'acidification des océans
- Aucun des choix ci-dessus
- Encourager l'exploitation durable des ressources marines
- Protéger les ressources marines dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale
- Réduire la pollution et les débris marins, y compris ceux dus aux activités terrestres.
- Réglementer la récolte des stocks de poissons chevauchants

16. Ecosystèmes et biodiversité

- Encourager la gestion durable des forêts
- Protéger les espèces menacées et stopper la perte de biodiversité

17. Moyens de mise en œuvre

- Renforcer la responsabilisation dans le cadre de la coopération pour le développement selon les principes convenus
- Renforcer la coopération technologique et scientifique et le transfert des technologies
- Progresser sur le chemin des réformes commerciales qui favorisent le développement dans le cadre d'un système commercial, ouvert et multilatéral
- Mobiliser des ressources financières supplémentaires provenant de sources diverses telles que les transferts de fonds, les investissements directs étrangers, des investisseurs institutionnels et autres investisseurs à long terme et des financements innovants
- Renouveler l'engagement des pays développés à réaliser les objectifs de l'APD suivant un calendrier convenu
- Intensifier les efforts de renforcement des capacités des pays en voie de développement, de partage des connaissances et de coopération entre les pays à travers une coopération sud-sud, nord-sud et une coopération triangulaire
- Pour donner de l'élan à une large mobilisation des parties prenantes, certains domaines à envisager sont: créer des initiatives et des partenariats inclusifs afin de soutenir tous les domaines; de tels partenariats et de telles initiatives pour développer des stratégies de mobilisation des ressources; un système de suivi régulier, un compte-rendu des résultats des initiatives et des partenariats; une coordination et une coopération étroites entre les initiatives et les partenariats des parties prenantes et les efforts gouvernementaux et intergouvernementaux afin de soutenir le développement durable

18. Sociétés pacifiques et non violentes, institutions compétentes

- Freiner les mouvements illégaux de capitaux
- Des institutions efficaces, responsables et transparentes
- La lutte contre la corruption sous toutes ses formes
- La liberté des médias, la liberté d'association et la liberté d'expression
- Améliorer l'accès public à l'information
- Améliorer la transparence de la gestion des finances publiques
- Une prise participative et inclusive de décisions
- Mettre à disposition des systèmes juridiques indépendants et réceptifs
- Fournir à tous une identité juridique et des droits en matière de biens, d'utilisation et d'accès
- Fournir à tous des services publics
- Réduire la criminalité, la violence, les abus et l'exploitation envers notamment les femmes et les enfants
- Renforcer les gouvernements locaux
- Renforcer la société civile
- Renforcer l'état de droit à tous les niveaux.